



PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

21 mai 2024

L'an 2024, le vingt et un mai à 20h15, le Conseil Municipal de la commune d'ÉANCÉ s'est réuni sous la présidence de Monsieur SOULAS Raymond, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie le 15/05/2024.

Date de convocation : 15 mai 2024

Nombre de membres élus : 11

Nombre de membres convoqués : 11

Présents : Raymond SOULAS ; Gisèle GESLIN ; Marie ALONSO (absente aux points 1 et 2) ; Daniel NOURY ; Cédric VALAIS ; Alexis JOLY ; Florent BONDU, Thérèse MONNET, Céline ROUSSEL, Mickaël YOU.

Excusé(es) : Patricia BOUCAULT qui a donné pouvoir à Florent BONDU

Absent(es) :

Secrétaire de la séance : Mickaël YOU

Ordre du jour :

- 1) **Finances** : Crocq Vacances : subvention 2024.
- 2) **Finances** : devis entretien chaudière église.
- 3) **Finances** : devis voirie 2024
- 4) **Finances** : devis missions SPS, contrôle technique, étude de sol, amiante et radon pour les travaux du 5b Contour René Gisteau.
- 5) **Urbanisme** : enquête publique parc éolien à la Rouaudière
- 6) **Urbanisme** : convention avec le Syndicat d'Urbanisme pour l'instruction des actes de publicités extérieures
- 7) **Divers**
 - Journée citoyenne
 - Tableau des permanences des élections européennes
 - Raid collectivité : invitation pour le 08 juin 2024
 - Point sur les Ressources humaines

Le procès-verbal de la séance du 08/04/2024 est approuvé à l'unanimité. Il a été demandé à ce que les PV soient transmis plus tôt.

2024-05-01 : Finances : Crocq'Vacances : subvention 2024.

(Marie ALONSO absente)

L'association Crocq' Vacances a transmis par courrier, en date du 09/04/2024, sa demande de subvention pour l'année 2024, soit 49.06€ (montant demandé et voté en 2023 : 150€).

Le Conseil, à l'unanimité,

- Accepte de verser la subvention d'un montant de 49.06€ à l'association Crocq'Vacances pour l'année 2024.
- Autorise Monsieur le Maire à signer les pièces comptables.

2024-05-02 : Finances : devis de l'entretien de la chaudière de l'église.

(Marie ALONSO absente)

Le chauffage de l'église nécessite cette année un entretien, le devis transmis par la société Delestre s'élève à 729.00€ HT (874.80€ TTC).

Le conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Accepte le devis de la société Delestre pour l'entretien du chauffage de l'église et ce pour un montant de 729.00€ HT soit 874.80€ TTC.
- Autorise Monsieur le Maire à signer les devis.

2024-05-03- Finances : devis pour les travaux de voirie 2024.

(Arrivée de Marie ALONSO)

Pour les travaux de voirie 2024, différents devis ont été demandés :

Lagoute TP : 14 780.70€ HT (17 736.84€ TTC)

Pigeon TP : 37 548.50€ HT (45 058.20€ TTC)

Chaze TP : 43 266.00€ HT (51 919.20€ TTC)

Malaunais : 10 825.15€ HT (12 990.18€ TTC)

Savouré : 7 195.50+5118€ HT = 12 313.50€ HT (14 776.20€ TTC)

Le conseil, après avoir écouté le compte rendu de la commission voirie et en avoir délibéré :

- Valide le devis de la société Lagoute TP pour un montant de 14 780.70€ HT soit 17 736.84€ TTC
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et passer les écritures comptables.

2024-05-04- Finances : devis mission SPS, Contrôle technique, étude de sol, amiante et radon pour les travaux du 5b Contour René Gisteau.

Pour poursuivre le projet des travaux du 5b contour René Gisteau, il a été demandé de nommer un bureau pour la mission SPS, un bureau pour la Mission contrôle technique, une étude de sol, plomb, amiante et Radon.

Diagnostic plomb/amiante/radon :

Socotec : 1500€ HT (1800€ TTC)

Agenda Diagnostics : 450€ HT (540.00€ TTC)

Dekra : 760€ HT (912€ TTC)

Etude de sol :

APOGEA : 2150.00€ HT 2580€ TTC + option 1450€ HT+ sécurisation : 850.00€HT, soit un total de 4 450€ HT (5340€ TTC)

ECR environnement : mission G2 AVP : 2350€ HT (2820€ TTC)

ECR Environnement mission G2-PRO : 1000€ HT (1200€ TTC)

Sol conseil : mission G2AVP : 3126.00€ HT (3751.20€ TTC)

Sol conseil : mission G2 PRO : 1200.00€ HT (1440.00€ TTC)

Soletude mission G2G5 limité : 2 190.00€ HT (2628.00€ TTC)

Soletude : mission G2 Pro : 990.00€ HT (1188.00€ TTC)

SPS/ Contrôle Technique :

Socotec : SPS 4 815€ HT/Contrôle technique : 4 350€ HT

Dekra : SPS : 2 960€ HT/ Contrôle technique : 3 675€ HT

Veritas : pas répondu

Apave : pas répondu

Le conseil après délibération, à l'unanimité,

- Décide de retenir les propositions suivantes :

Diagnostic amiante, plomb et radon : Agenda Diagnostics pour un montant de 450€ HT soit 540.00€ TTC.

Etude de sols : Solétude pour un coût global de 3 180€ HT soit 3 816.00€ TTC.

SPS : Dekra pour montant de 2 960.00€ HT soit 3 552.00€ TTC.

Contrôle technique : Dekra pour un montant de 3 675.00€ HT soit 4 410.00€ TTC.

- Autorise Mr le Maire à signer les devis et passer les écritures comptables.

2024-05-05- Urbanisme : enquête publique du parc éolien de la Rouaudière.

La commune a été informé du projet d'installer un parc éolien composé de 4 éoliennes de puissance unitaire 4.2MW à la Rouaudière.

La commune d'Eancé étant voisine de la Rouaudière, elle est appelée à donner son avis sur le projet.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil :

- Donne un avis défavorable à l'installation de 4 éoliennes sur la commune de la Rouaudière.

2024-05-06- Urbanisme : convention avec le Syndicat d'Urbanisme pour l'instruction des actes de publicités extérieures.

L'instruction des autorisations et actes relatifs aux enseignes, pré-enseignes et publicités incombe à la commune. Le Syndicat d'Urbanisme propose une convention pour l'instruction des actes de publicités extérieures.

Soit la commune gère via le logiciel du Syndicat d'Urbanisme soit elle donne délégation pour la gestion complète du dossier.

Dans le premier cas le dossier sera facturé 80€ à la commune, dans le deuxième cas il sera facturé 140€.

La facture sera annuelle.

Après délibération, il a été décidé, à l'unanimité,

- D'autoriser Mr le Maire à signer la convention de l'instruction des actes de publicités extérieures.
- Que la convention pour l'instruction des actes de publicités extérieures ne concernera que l'utilisation du logiciel du SUPV et que l'instruction sera faite par la commune.

divers

- Journée citoyenne
- Tableau des permanences des élections européennes
- Raid collectivité : invitation pour le 08 juin 2024
- Point sur les Ressources humaines

La séance est levée à 23h30.

Prochain conseil municipal : 25 juin 2024

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture des délibérations le 24/05/2024 et de la publication le 24/05/2024.

Fait à EANCÉ le 22/05/2024

Le Maire,

R.SOULAS

Le secrétaire de séance,

Mickaël YOU